

RAPPORT ANNUEL 2023

Régie intermunicipale des déchets de
la Lièvre



Régie intermunicipale
des déchets de la Lièvre

Préparé par :
Mariève Garceau
Agente de communication

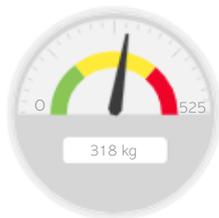
Avril 2024

Objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Antoine-Labelle

Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Antoine-Labelle adopté, par le conseil des maires, en janvier 2023 (résolution MRC-CC-14888-01-23).

Voir chapitre 5 – Diagnostic territorial

Tableau 29 : Objectifs régionaux (page 117)



Objectif : Réduire à 525 kg ou moins / habitant pour tous les secteur

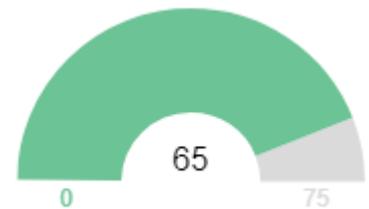
Résultat 2023 : 318 kg / habitant

Objectif : Recycler 75% du papier, carton, plastiques, verre et métal résiduels

Résultat 2023 : 65%

Pour arriver à l'objectif gouvernemental, il faut recycler 655 Tm de plus.

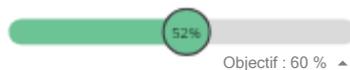
C'est Éco Entreprises Québec qui est responsable de la gestion des matières



Objectif : Recycler 60% des matières organiques résiduelles

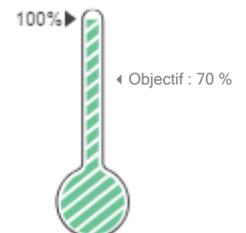
Résultat 2023 : 52%

Pour arriver à l'objectif gouvernemental, il faut recycler 717 Tm de plus de matières organiques. Pour ce faire, il faut, entre autres, s'assurer que 100 % des matières organiques provenant des citoyens et des industries, des commerces et des institutions sont récupérés



Objectif : Recycler 70% des résidus de construction, rénovation et démolition

Résultat 2023 : 100%

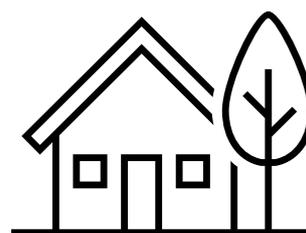
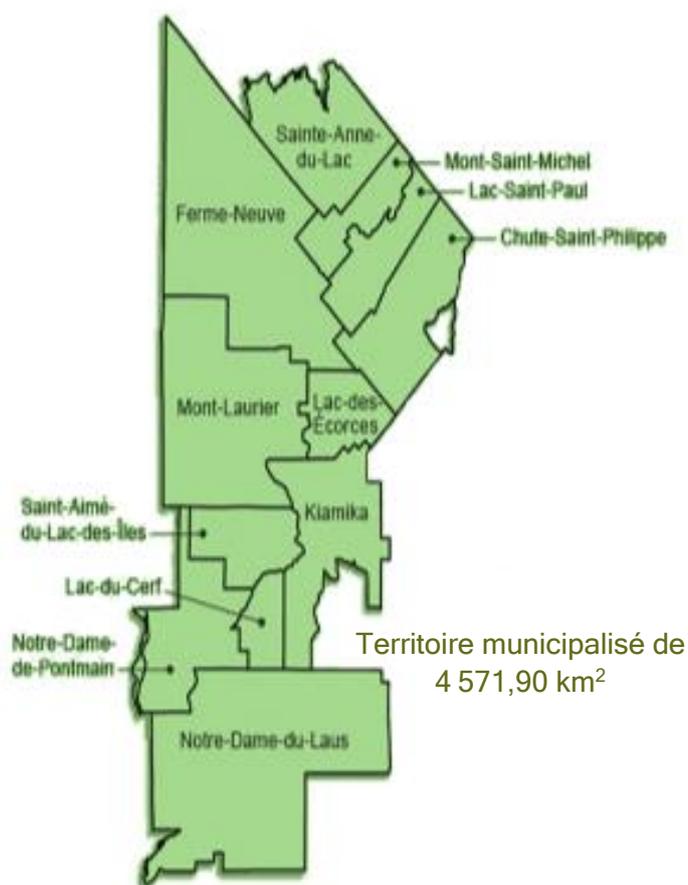


Qui sommes-nous ?

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est un organisme qui œuvre dans le domaine de la gestion des matières organiques, recyclables et résiduelles, et ce, depuis 1985. Son rayon d'action se situe dans les Hautes-Laurentides, plus précisément dans la vallée de la Lièvre où elle représente douze municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle.

Chaque municipalité est représentée, au conseil d'administration, par un élu et c'est les membres du conseil d'administration qui sont responsables de prendre toutes les décisions.

La Régie c'est...



Nombre de portes
19 555



Population
27 878 personnes

L'administration

La direction générale, de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, est composée de 3 employés et demi soit :

1 directeur général

1 directrice générale adjointe

1 agente de communication

- Effectue la gestion des collectes, les communications internes et externes et adjointe du directeur général et greffier-trésorier

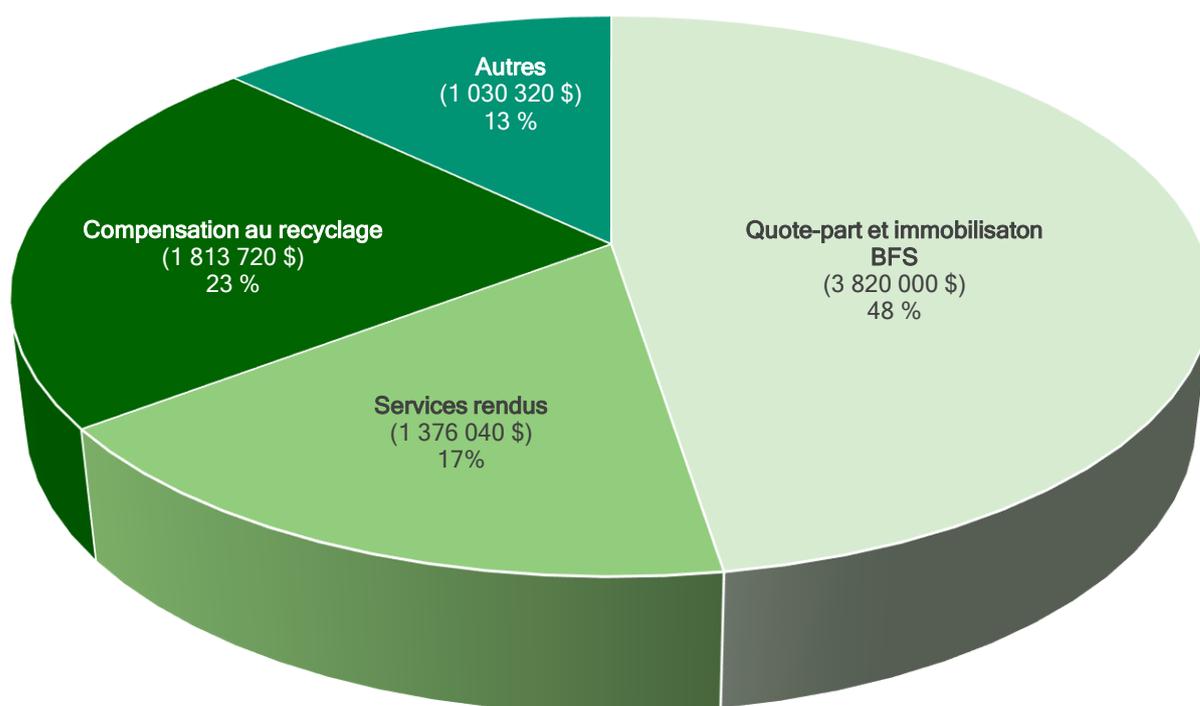
½ adjointe administrative

- Adjointe à la directrice générale adjointe

C'est la direction générale qui voit à l'exécution des décisions prises par le conseil d'administration de la Régie.

Répartition des revenus réels en 2021 – 2022 – 2023

Revenus	2021	2022	2023
Quote-part et immobilisation BFS	3 680 000 \$	3 755 000 \$	3 820 000 \$
Services rendus	1 283 352 \$	1 448 417 \$	1 376 040 \$
Compensation au recyclage	1 613 665 \$	1 570 833 \$	1 813 720 \$
Autres	381 376 \$	664 260 \$	1 030 320 \$
TOTAL	6 958 393 \$	7 438 510 \$	8 040 080 \$



La section « Autres » correspond :

- Affectation
- Surplus
- Revenus d'administration

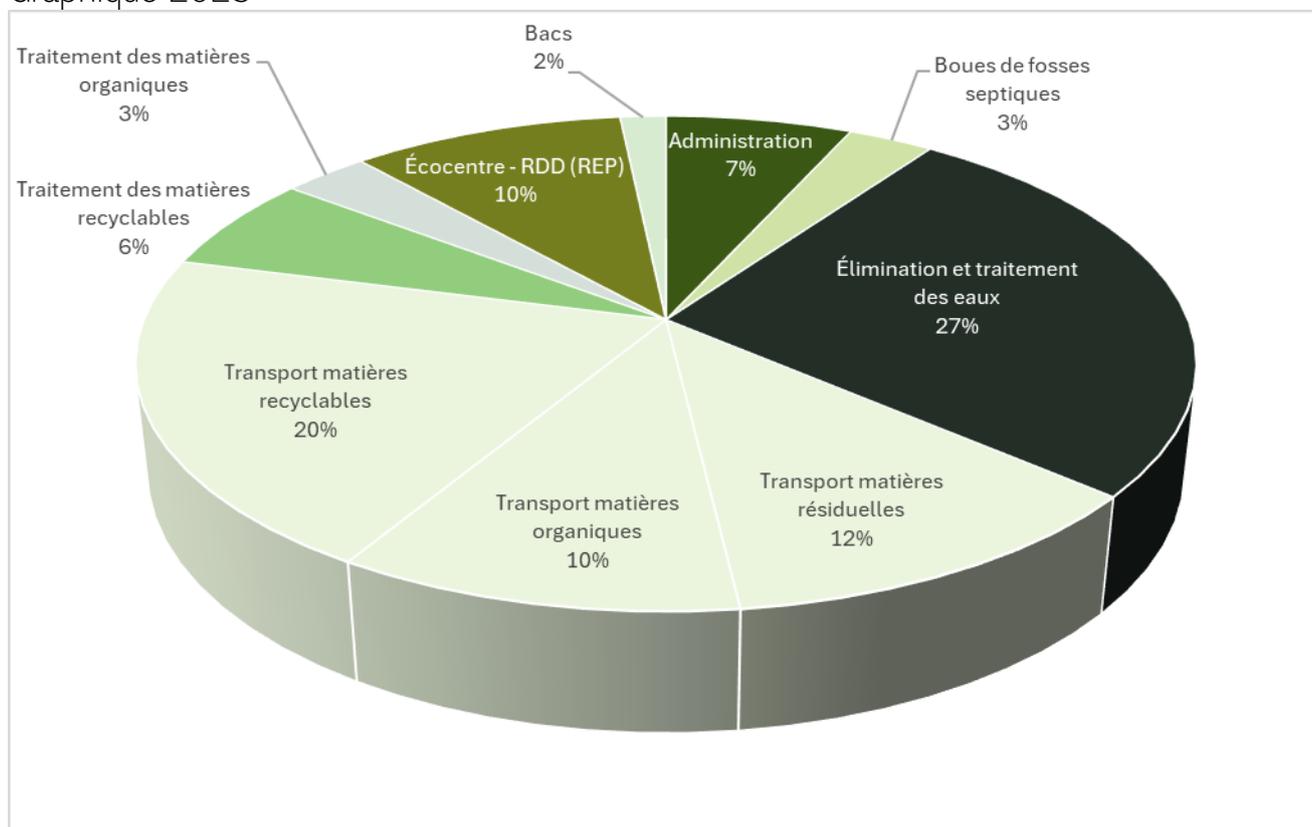
La section « Services rendus » correspond :

- Tarification
- Vente

Répartition des dépenses réelles en 2021 – 2022 - 2023

Dépenses	2021	2022	2023
Administration	402 030 \$	433 351 \$	512 066 \$
Boues de fosses septiques (opération)	259 493 \$	263 068 \$	235 383 \$
Enfouissement et traitement des eaux	1 714 039 \$	2 017 502 \$	2 016 181 \$
Transport des matières résiduelles (bac noir)	821 731 \$	909 894 \$	895 874 \$
Transport des matières organiques (bac brun)	748 589 \$	802 520 \$	798 954 \$
Transport des matières recyclables (bac vert)	1 390 187 \$	1 620 173 \$	1 552 450 \$
Traitement des matières recyclables (Tricentris)	270 566 \$	296 901 \$	480 176 \$
Traitement des matières organiques (plateforme)	256 025 \$	234 588 \$	236 249 \$
Écocentre – RDD (REP)	393 678 \$	328 981 \$	750 327 \$
Bacs (inventaire et remplacement)	147 505 \$	160 800 \$	125 996 \$
TOTAL	6 403 843 \$	7 067 778 \$	7 603 656 \$

Graphique 2023



Pourcentage
Administration : 7 %
Transport : 42 %
Enfouissement : 27 %
Autres : 24 %

La collecte des bacs vert, le transport vers le centre de tri et la collecte commerciale de carton

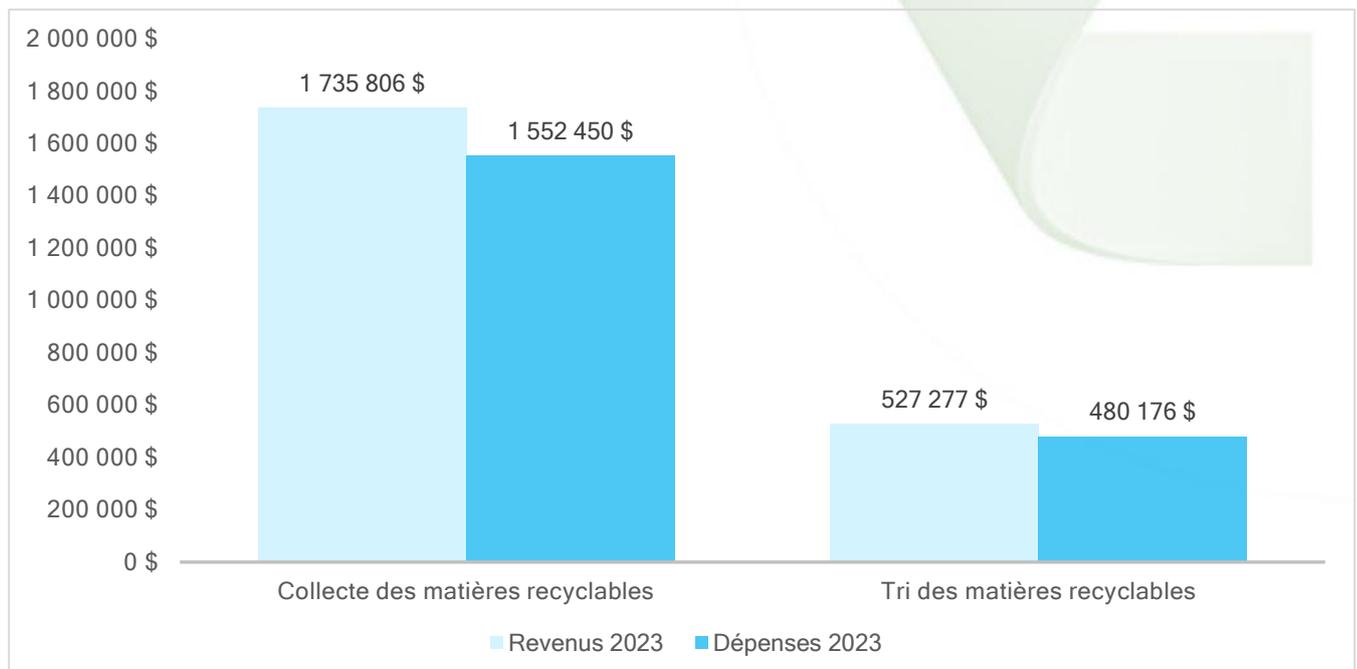
La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre emploie un inspecteur qui vérifie, entre autres, la conformité du nombre de bacs, et ce, autant pour le secteur résidentiel que pour le secteur institutionnel, commercial et industriel.

Les matières recyclables

En 2023, c'est 3 039 tonnes métriques de matières recyclables (bacs verts, directement à la régie et collecte commerciale de carton) qui ont été collectées.

Les collectes de bacs de recyclage sont effectuées comme suit :
Aux 14 jours – à l'année

États des résultats 2023



Les matières organiques

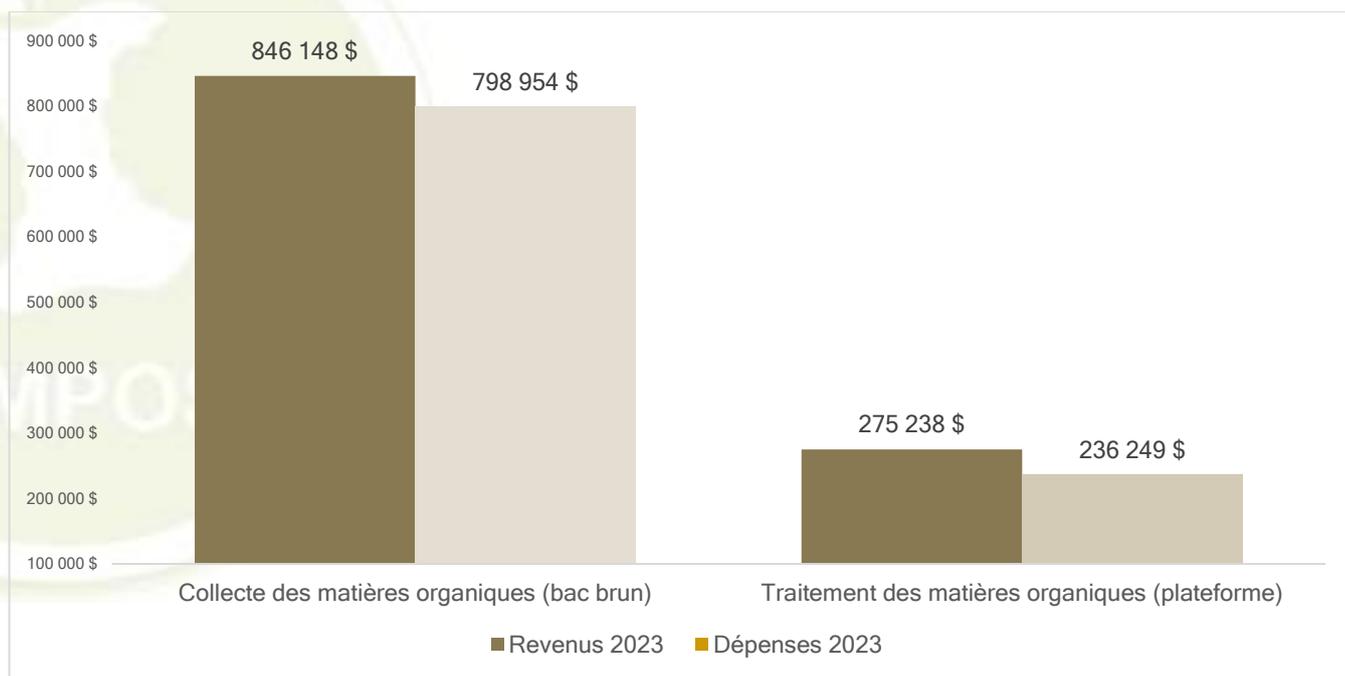
En 2023, c'est 2 856 tonnes métriques de matières organiques qui ont été collectées.

Les collectes de bacs de matières organiques sont effectuées comme suit ;

Aux 7 jours – du mois de mai à septembre inclusivement

Aux 14 jours – du mois d'octobre à avril inclusivement

États des résultats 2023



Les matières résiduelles

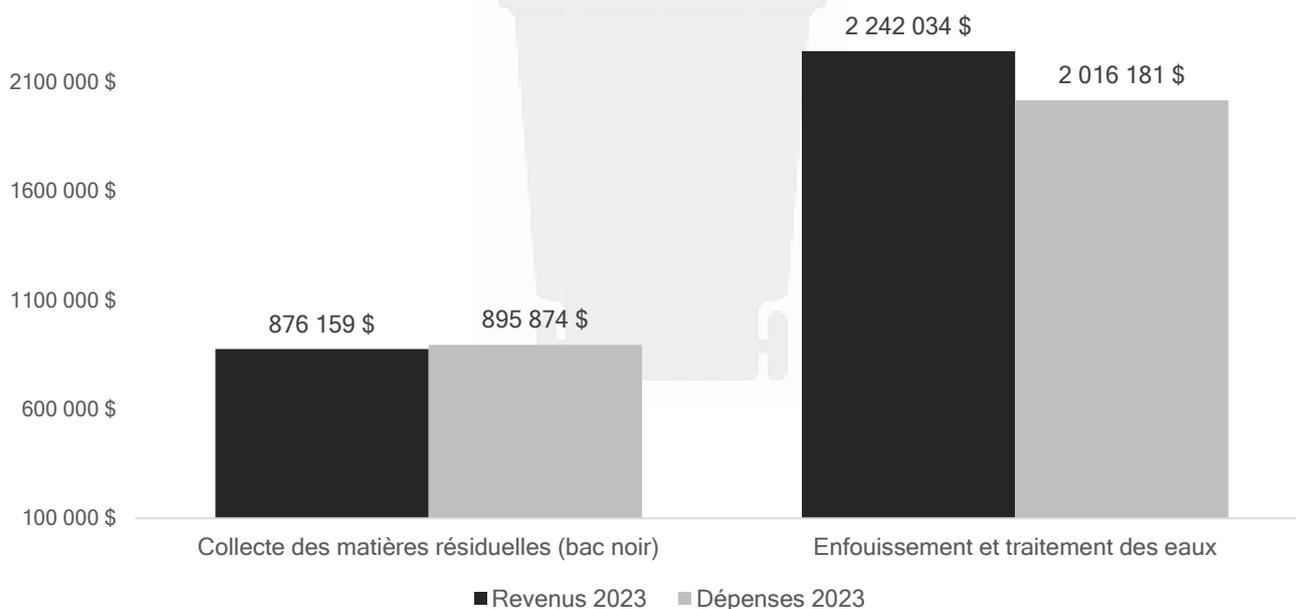
En 2023, c'est 6 239 tonnes métriques de matières résiduelles qui ont été collectées.

Les collectes de bacs de matières résiduelles sont effectuées comme suit :

Aux 14 jours – du mois de mai à octobre inclusivement

Aux 28 jours – du mois de novembre à avril inclusivement

États des résultats 2023



Les opérations

Le secteur opérationnel de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est composé de 21 employés (réguliers, saisonniers et étudiants) répartis dans 8 secteurs d'activités distincts.

- 1 contremaître
- 1 préposée à l'accueil (poste de pesée)
 - ½ préposée en saison estivale
 - ½ préposée en saison hivernale
- 3 opérateurs à l'enfouissement, à l'écocentre et au centre de transfert des matières recyclables
- 1 technicien pour le traitement des eaux
- 1 opérateur pour le traitement des boues de fosses septiques et plateforme de compostage
- 1 journalier pour la plateforme de compostage
- 9 employés pour l'écocentre
 - 2 journaliers à l'écocentre
 - 1 journalier au RDD/TIC
 - 1 journalier à la mise en ballot du carton
 - 2 chauffeurs à la collecte commerciale de carton
 - 2 journaliers à la collecte commerciale de carton
 - 1 journalier au déchetage de documents confidentiels et au poste de pesée
- 1 employé à l'entretien mécanique
 - 1 mécanicien
- 1 inspecteur
- 1 opérateur saisonnier
- 1 étudiant

C'est le contremaître qui est responsable du bon fonctionnement de tous les secteurs d'activités opérationnels.

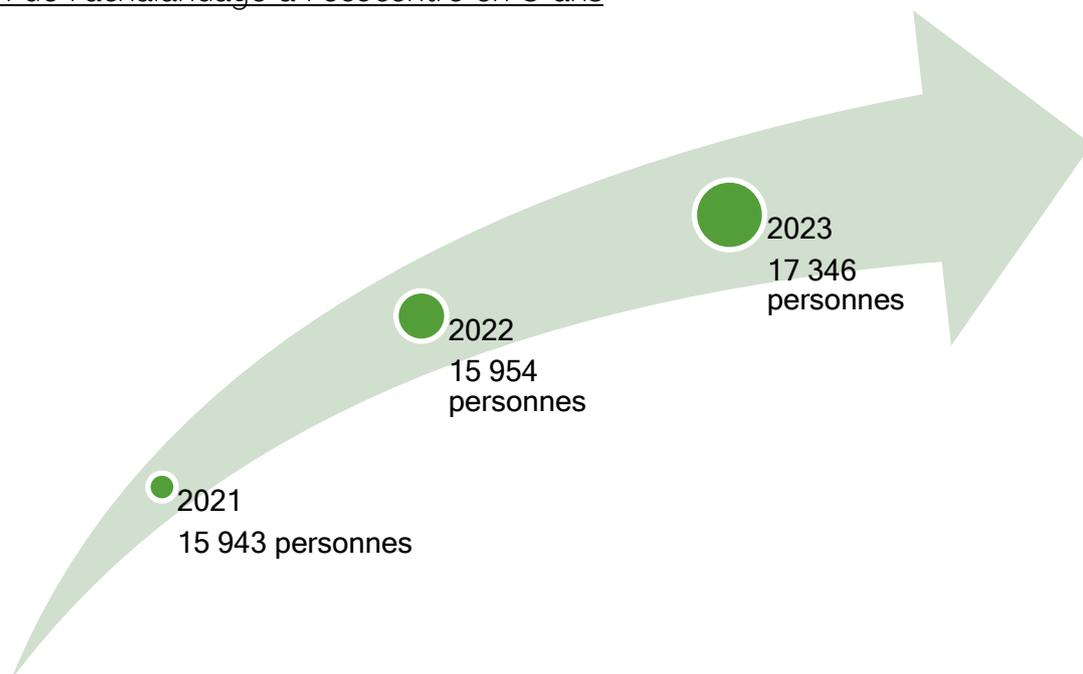
L'accueil des clients et le poste de pesée

En 2023, c'est 26 651 personnes qui sont passées par le poste de pesée, dont 17 346 personnes qui sont allées à l'écocentre.

En plus, il y a eu 857 fournisseurs de service qui sont venus chercher des matières diverses.

En plus de l'achalandage nommé ci-haut, la Régie ne calcul pas le nombre de personnes qui se présentent au poste de pesée pour demander des informations ou disposer de produits sans pesée obligatoire (RDD/TIC/polystyrène/pneus...). La Régie estime à environ 5 000 visiteurs pour 2023.

Évolution de l'achalandage à l'écocentre en 3 ans



L'enfouissement, le traitement des eaux et les biogaz

Comme la Régie exploite un lieu d'enfouissement technique, pour la disposition des matières résiduelles, elle est dans l'obligation de traiter les eaux de lixiviation (eaux qui proviennent des déchets) ainsi que les gaz générés par la décomposition des déchets dans les cellules d'enfouissement.

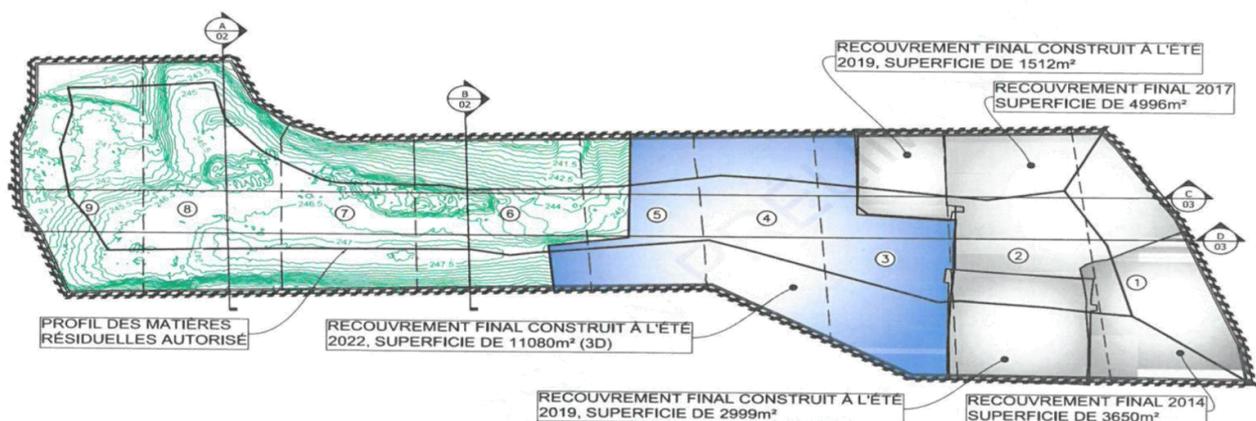
Les cellules d'enfouissement

En date du 30 décembre 2023, la capacité résiduelle exploitable d'enfouissement dans les cellules 1 à 9 est estimée à 16 186 m³ sur un total permis de 330 000 m³.

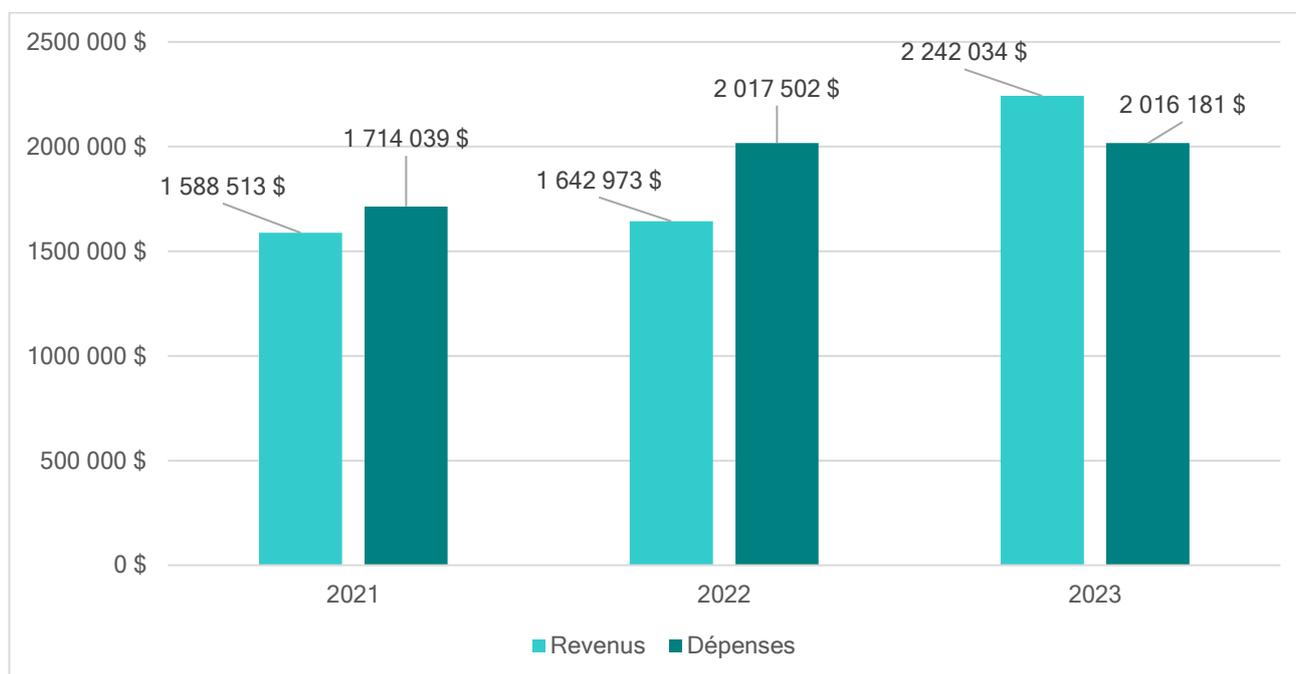
Les matières résiduelles ne pouvant pas être valorisées de quelconques façons sont enfouies. En 2023, c'est 8 916 tonnes métriques qui ont été enfouies.

Année	Matière résiduelle	Recouvrement	Total
2021	9 485 Tm	1 241 Tm	10 726 Tm
2022	11 790 Tm	1 420 Tm	13 210 Tm
2023	8 916 Tm	6 926 Tm	15 057 Tm

Année	Volume d'enfouissement réel
2021	19 120 m ³
2022	20 715 m ³
2023	17 309 m ³



Coût de l'enfouissement



Le traitement des eaux

De plus, un volume total de 29 303 m³ de lixiviats a été rejeté à l'effluent (rivière du Lièvre) en 2023, et ce, après avoir été traités dans le réacteur biologique séquentiel.

Les biogaz

La Régie récupère les biogaz provenant de son lieu d'enfouissement sanitaire et technique. Les biogaz sont vendus sur la bourse du carbone.

Voici les redevances pour les trois (3) dernières années

2021

- 6 670 CO₂ équivalent ont été détruits
- 40 481 \$ en redevance pour la Régie

2022

- 5 081 CO₂ équivalent ont été détruits
- 19 788 \$ en redevance pour la Régie

2023 (données estimées)

- 3 691 CO₂ équivalent ont été détruits
- 20 000 \$ en redevance pour la Régie

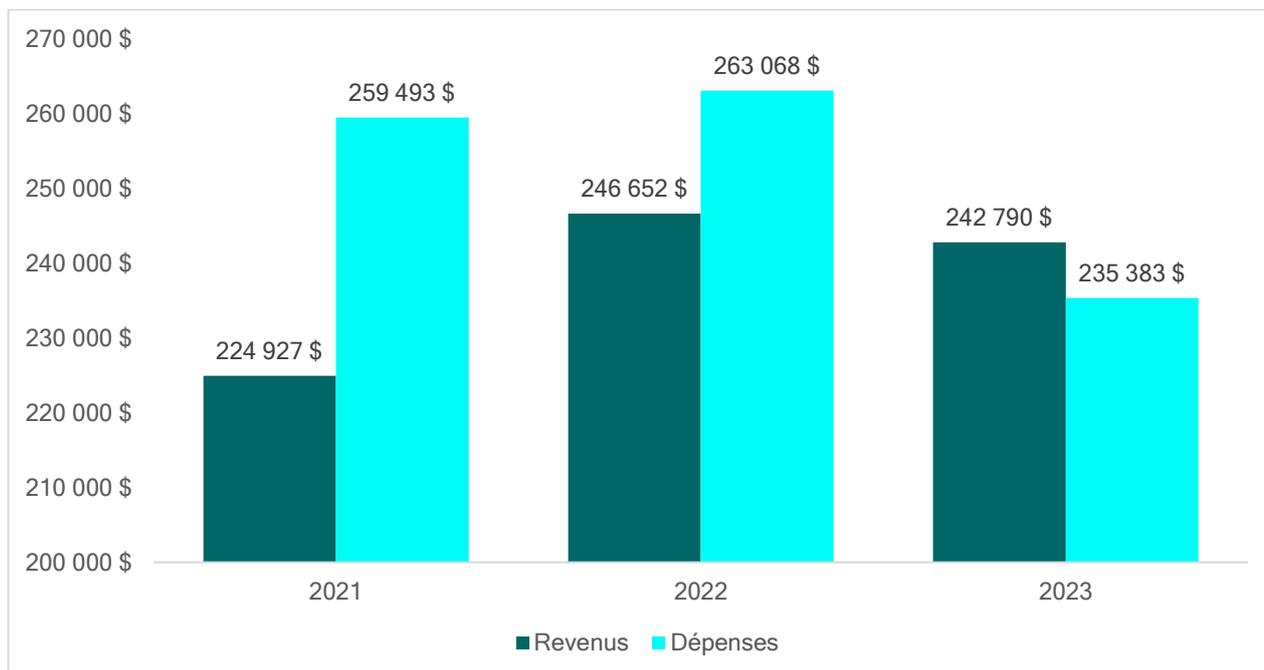
Les boues de fosses septiques

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre traite les boues de fosses septiques qui sont collectées par des camions spécialisés.

Après avoir été traitées et déshydratées, les boues de fosses septiques sont envoyées sur la plateforme de compostage pour être transformées en compost qui servira uniquement aux activités de la Régie.

Statistiques 2020 – 2022 – 2023

Année	Tonnage reçu	Tonnage valorisé
2021	4 719 Tm	275 Tm
2022	5 242 Tm	292 Tm
2023	4 513 Tm	289 Tm



La plateforme de compostage

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre traite les matières organiques provenant des bacs bruns des citoyens, les institutions, commerçants ou industries ainsi que de son projet de récupération des matières organiques dans les restaurants (Mont-Laurier urbain).

Valorisation des matières organiques

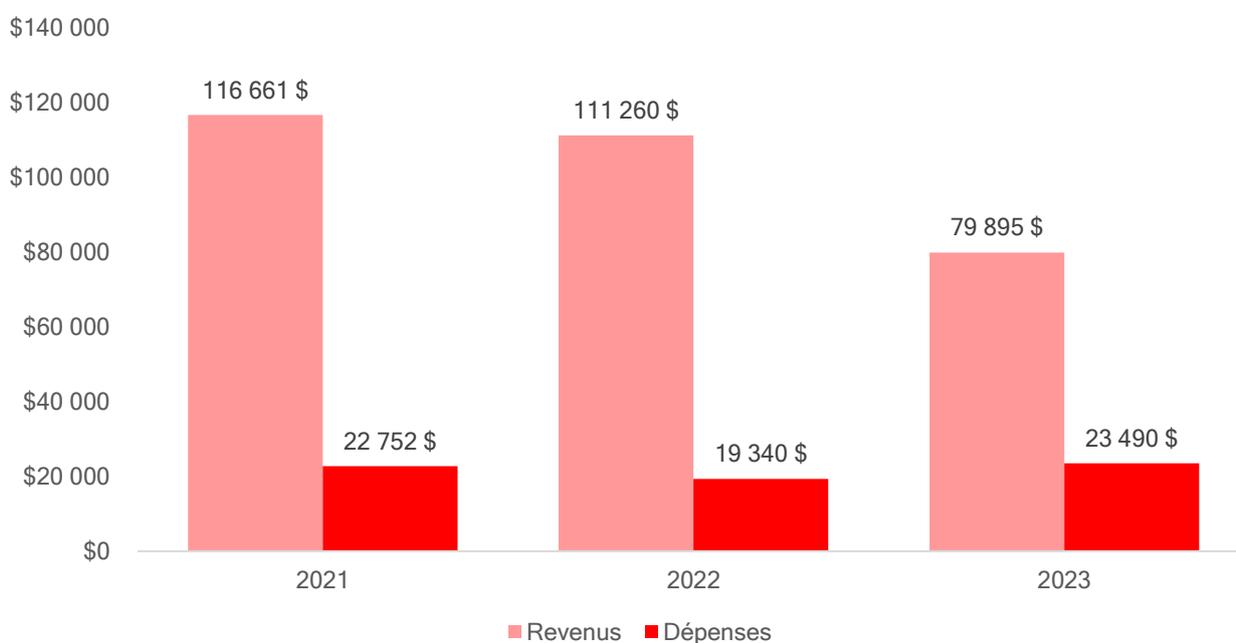
Année	Tonnage reçu	Distribué aux municipalités
2021	2 831 Tm	301 Tm
2022	2 845 Tm	500 Tm
2023	2 856 Tm	865 Tm

Gestion des cendres

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre reçoit les cendres industrielles de certaines industries sur son territoire. Une fois refroidies, lesdites cendres sont acheminées pour la valorisation agricole.

Année	Tonnage reçu	Tonnage envoyé en valorisation agricole
2021	2 259 Tm	2 750 Tm*
2022	1 832 Tm	1 832 Tm
2023	2 187 Tm	2 187 Tm

* Valorisation de cendres reçues antérieurement à 2021.



- * Les dépenses n'inclut pas le traitement des eaux à son usine.
- * Les dépenses n'inclut pas le suivi environnemental.

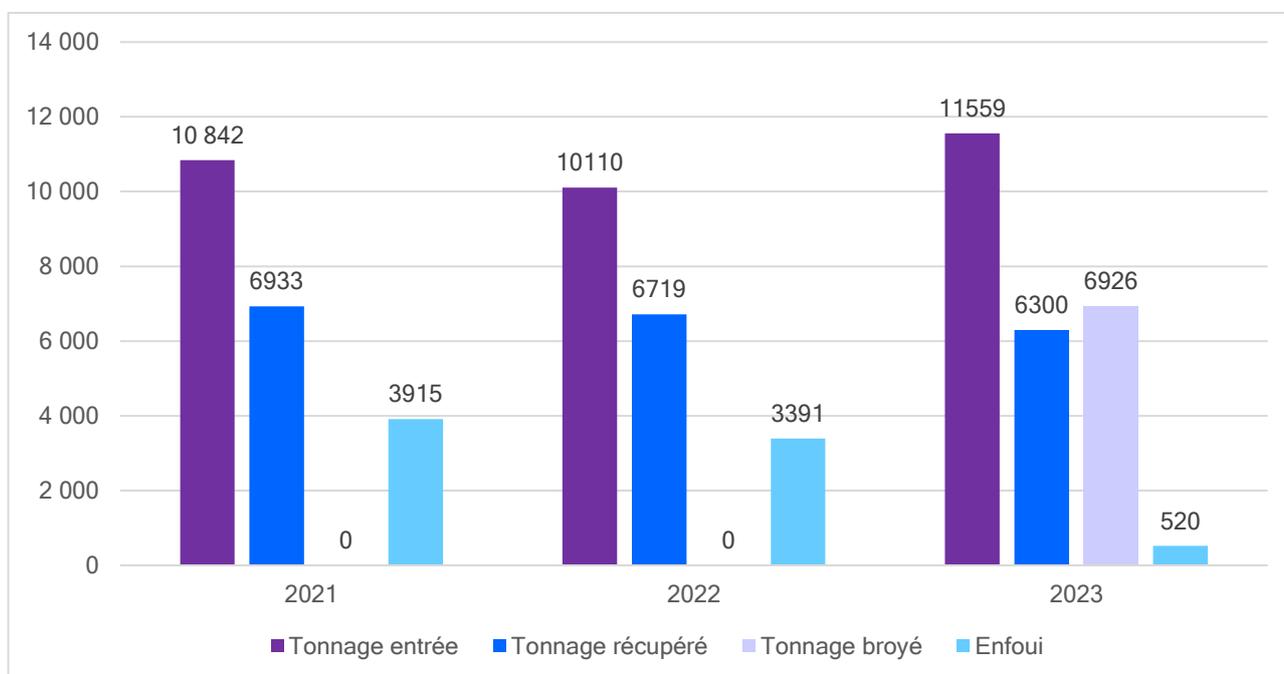
L'écocentre et aire de triage

Les citoyens ont accès, sans limites, à un écocentre.

En 2023, c'est 17 346 citoyens qui ont visité l'écocentre de la Régie.

Statistiques 2021 – 2022 – 2023

Année	Tonnage reçu	Tonnage récupéré	Taux de récupération
2021	10 848 Tm	6 909 Tm	64 %
2022	10 110 Tm	6 709 Tm	67 %
2023	11 559 Tm	6 300 Tm	55 %



L'aire de triage

L'aire de triage sert comme son nom l'indique à trier les matériaux qui sont mélangés.

Statistiques 2023 pour l'écocentre et l'aire de triage

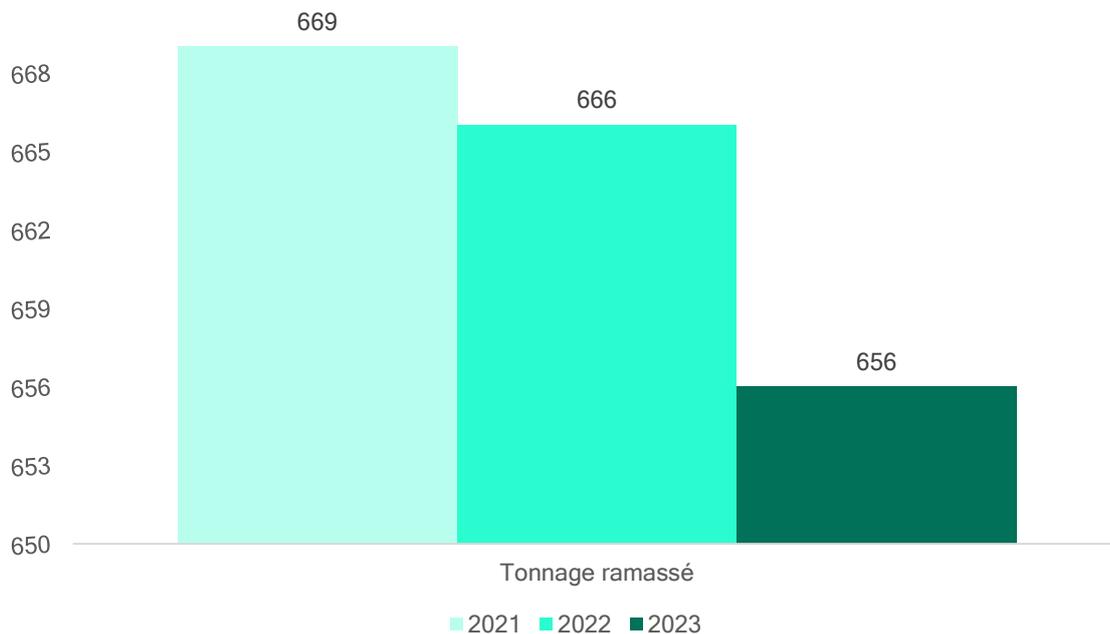
Année	Tonnage entrée	Tonnage récupéré	Tonnage broyé (recouvrement)	Enfoui
2021	10 842 Tm	6 933 Tm	---	3 915 Tm
2022	10 110 Tm	6 719 Tm	---	3 391 Tm
2023	11 559 Tm	6 300 Tm	6 926 Tm*	520 Tm

* Inventaire des années précédentes

Les différents services que la Régie inclut dans l'écocentre

La collecte commerciale de recyclage

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service de collecte commerciale de carton, et ce, pour tous les commerçants sur son territoire.



Mise en ballot du carton

Le carton collecté chez les clients de la collecte commerciale de carton est mis en ballot et vendu.



Revenu de la vente des ballots de carton

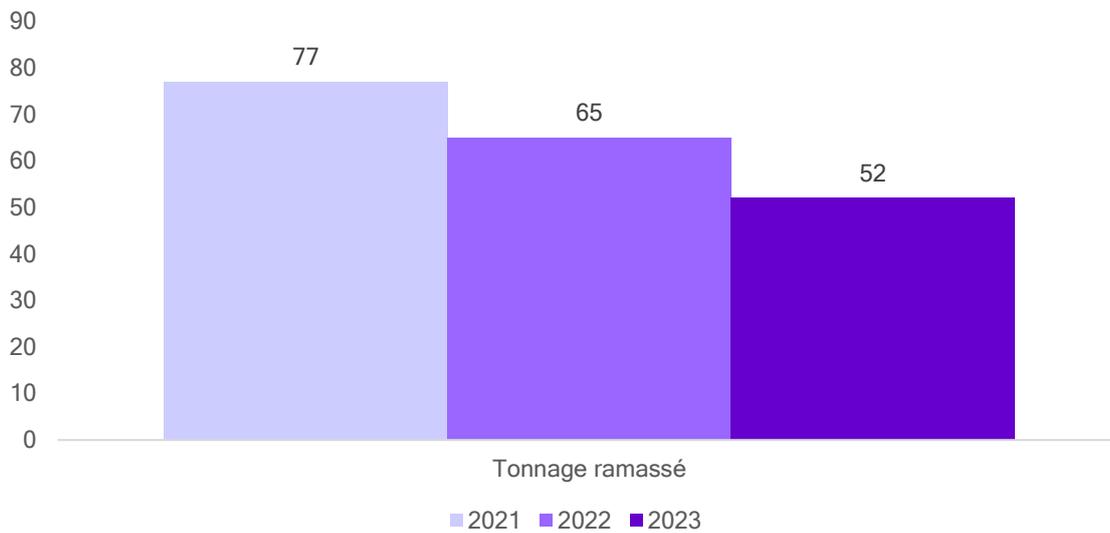
2021 : 83 567 \$

2022 : 81 880 \$

2023 : 24 689 \$

Le service de déchiquetage des documents confidentiels

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service de déchiquetage de documents confidentiels, et ce, pour tous les citoyens et les commerçants sur son territoire.



Revenu de la vente des ballots de papier

2021 : 8 546 \$
2022 : 5 730 \$
2023 : 14 983 \$



Les résidus domestiques dangereux (RDD) et les technologies de l'information et des communications (TIC)

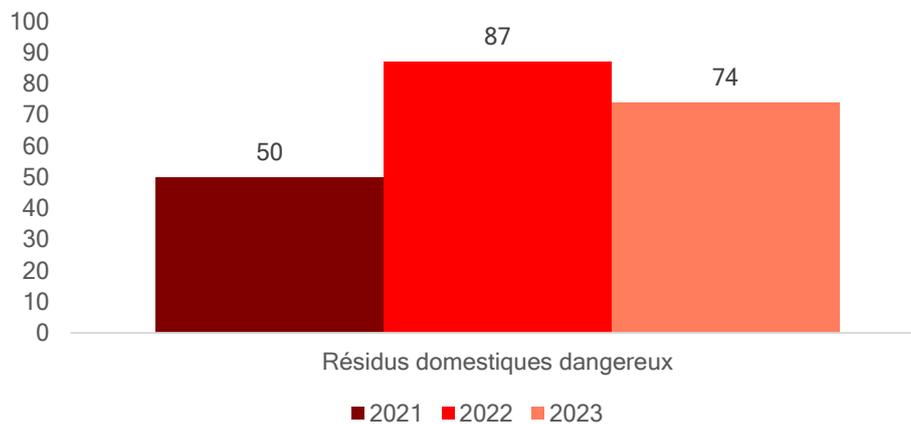
La Régie permet aux citoyens de se départir des produits dangereux ainsi que des appareils des technologies de l'information et des communications utilisés dans la vie de tous les jours.

Pour les résidus domestiques dangereux, il s'agit de peintures, huiles, de piles et batteries, de propane et autres produits.

Pour les technologies de l'information et des communications, il s'agit d'ordinateurs (incluant tous les périphériques), téléviseur, tous types de téléphones ainsi que tous autres produits servant à la réception ou la transmission d'information

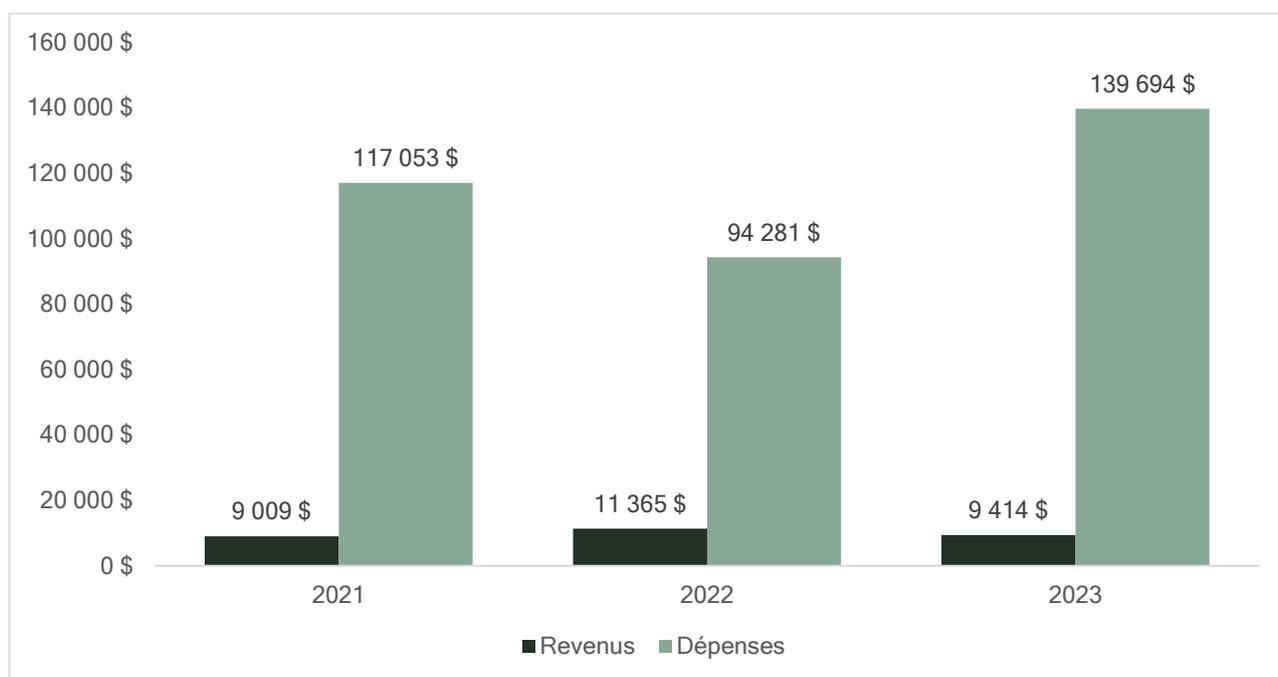
Les résidus domestiques dangereux sont récupérés par Laurentide Re/source tandis que les appareils des technologies de l'information et des communications sont récupérés par ARPE-Québec.

Statistiques 2021 – 2022 – 2023



Revenus et dépenses provenant résidus domestiques dangereux et des technologies de l'information et des communications

Année	Revenus	Dépenses
2021	9 009 \$	117 053 \$
2022	11 365 \$	94 281 \$
2023	9 414 \$	139 694 \$



Les pneus

La Régie récupère les pneus pour Recyc-Québec

Année	Pneus reçus à la Régie
2021	7 272
2022	4 927
2023	4 505

Coût à la porte net

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre facture une quote-part aux municipalités membres selon le nombre de portes pour chacune des municipalités.

Statistiques 2021 – 2022 – 2023

Année	Nombre de portes	Quote-part	Redevance	Coût net à la porte
2021	19 265	3 542 000 \$	296 185 \$	168.48 \$/porte
2022	19 430	3 615 000 \$	323 388 \$	169.41 \$/porte
2023	19 555	3 685 000 \$	343 663 \$	170.87 \$/porte*

* Trois municipalités n'ont pas fait de déclaration

Redevance à l'élimination

Les municipalités reçoivent une redevance à l'élimination annuellement. Les redevances versées aux municipalités étaient composées de deux enveloppes distinctes, soit 25 % de la subvention pour la performance territoriale, et 75 % pour la gestion des matières organiques. Pour ces deux enveloppes, le calcul des subventions s'effectue selon la performance territoriale d'une municipalité, soit son élimination combinée de matières résiduelles résidentielles et de matières résiduelles industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI).

Ainsi, plus la quantité de matières résiduelles résidentielles et ICI éliminées par habitant est faible pour une municipalité, plus celle-ci est considérée comme performante et, conséquemment, plus la subvention est élevée.

Coût à la porte réelle en 2023

Municipalité	2023					
	Nombre de portes	Quote-part	Total	Redevance	Coût à la porte	Coût net à la porte
Chute-St-Philippe	957	180 340 \$	188.44 \$	13 788,22 \$	14.40 \$	174.04 \$
Ferme-Neuve	1810	341 082 \$	188.44 \$	41 025,85 \$	22.67 \$	165.77 \$
Kiamika	609	114 762 \$	188.44 \$	12 311,84 \$	20.22 \$	168.22 \$
Lac-des-Écorces	1824	343 720 \$	188.44 \$	48 310,41 \$	26.49 \$	161.95 \$
Lac-du-Cerf	641	120 792 \$	188.44 \$	7 240,31 \$	11.30 \$	177.14 \$
Lac-St-Paul	526	99 121 \$	188.44 \$	7 538,76 \$	14.33 \$	174.11 \$
Mont-Laurier	8394	1 581 790 \$	188.44 \$	191 946,95 \$	22.87 \$	165.57 \$
Mont-St-Michel	457	86 118 \$	188.44 \$	8 362,33 \$	18.30 \$	170.14 \$
Notre-Dame-de-Pontmain*	917	172 802 \$	188.44 \$	---	---	---
Notre-Dame-du-Lauss*	2306	434 549 \$	188.44 \$	---	---	---
St-Aimé-du-Lac-des-Îles	578	108 920 \$	188.44 \$	10 148,45 \$	17.56 \$	170.88 \$
Ste-Anne-du-Lac*	536	101 005 \$	188.44 \$	---	---	---

* Trois municipalités n'ont pas fait de déclaration

Taux de taxes pour les matières résiduelles 2023

Voici les taux de taxes pour les matières résiduelles 2023, pour les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et Vallée de la Gatineau.

MRC d'Antoine-Labelle

Nom de la MRC	Nom des municipalités	Compost		Taux de taxes 2023				
		Oui	Non	Résidentiel	Commercial	Chalet	Ferme	Autres tarifications
MRC d'Antoine-Labelle	Chute-Saint-Philippe*	X	---	188,44 \$	188,44 \$	188,44 \$	188,44 \$	
	Ferme-Neuve*	X	---	188,93 \$	188,93 \$	---	377,86 \$	
	Kiamika*	X	---	188,00 \$	188,00 \$	188,00 \$	188,00 \$	
	La Macaza	X	---	165,00 \$	175,00 \$	---	---	
	Lac-des-Écorces*	X	---	186,00 \$	186,00 \$	186,00 \$	186,00 \$	
	Lac-du-Cerf*	X	---	197,15 \$	197,15 \$	197,15 \$	197,15 \$	
	Lac-Saguay	X	---	230,00 \$	350,00 \$	230,00 \$	---	
	Lac-Saint-Paul*	X	---	181,00 \$	237,00 \$	181,00 \$	237,00 \$	
	L'Ascension	X	---	183,00 \$	183,00 \$	183,00 \$	183,00 \$	
	Mont-Laurier*	X	---	159,00 \$	318,00 \$	79,50 \$	---	Chalet : 50% du prix si chemin pas desservit à l'année
	Mont-Saint-Michel*	X	---	170,40 \$	279,60 \$	170,40 \$	279,60 \$	
	Nomingue	X	---	171,00 \$	---	---	---	
	Notre-Dame-de-Pontmain*	X	---	184,00 \$	184,00 \$	184,00 \$	---	
	Notre-Dame-du-Laus*	X	---	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	---	
	Rivière-Rouge	X	---	260,99 \$	652,47 \$	---	---	
	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles*	X	---	195,00 \$	295,00 \$	195,00 \$	295,00 \$	
Sainte-Anne-du-Lac*	X	---	195,00 \$	255,00 \$	170,00 \$	195,00 \$		

MRC des Laurentides

Nom de la MRC	Nom des municipalités	Compost		Taux de taxes 2023				
		Oui	Non	Résidentiel	Commercial	Chalet	Ferme	Autres tarifications
MRC des Laurentides	Amherst	X		158,50 \$	317,00 \$	158,50 \$		
	Arundel	X		230,00 \$	460,00 \$			
	Huberdeau	X		188,31 \$				
	Ivry-sur-le-Lac	X		171,02 \$	171,02 \$	171,02 \$		
	La Conception	X		208,00 \$	416,00 \$			
	La Minerve	X		120,00 \$	134,00 \$			ICI : 500 \$ conteneur de 1 000 litres
	Labelle	X		212,00 \$	657,00 \$			
	Lac-Supérieur	X		200,00 \$	230,00 \$			
	Lac-Tremblant nord	X						
	Lantier		X	258,00 \$	258,00 \$			
	Montcalm	X		180,05 \$	180,05 \$			
	Mont-Tremblant	X		180,20 \$	180,20 \$			Conteneur : entre 1 060 \$ à 4 240 \$ selon le nombre de verges cubes
	Sainte-Agathe-des-Monts	X		200,00 \$	200,00 \$			
	Sainte-Lucie-des-Laurentides	X		295,00 \$	295,00 \$			Centre de villégiature et auberges avec chalets : 2 756 \$
	Mont-Blanc	X		171,00 \$	204,00 \$			
	Val-David	X		217,00 \$	434,00 \$			Conteneur : entre 700 \$ et 3 833 \$ selon le nombre de verges cubes
Val-Morin	X		190,00 \$	190,00 \$			Conteneur : entre 591 \$ et 3 244 \$ selon le nombre de verges cubes	

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Nom de la MRC	Nom des municipalités	Compost		Taux de taxes 2023				
		Oui	Non	Résidentiel	Commercial	Chalet	Ferme	Autres tarifications
MRC Vallée-de-la-Gatineau	Aumond		X	303,00 \$	490,00 \$	222,00 \$		
	Blue Sea	x		177,00 \$	323,50 \$		213,50 \$	Garage/Carrière : 241 \$ Camping : 750 \$
	Bois Franc		X	385,00 \$				
	Bouchette		X	136,00 \$				
	Cayamant		X	200,00 \$	220,00 \$			Autres ICI : 360 \$
	Denholm	x		170,00 \$				
	Egan sud		X					
	Gracefield		X	148,00 \$				
	Grand-Remous	x		257,20 \$	257,20 \$			Prix chargé selon le nombre bacs (si résidence a 2 bacs noirs = 514,40 \$)
	Kazabazua		X	183,00 \$	346,00 \$			Industrie : 649 \$
	Lac-Sainte-Marie		X	183,00 \$	344,40 \$			Autres commerces : entre 1 928,64 \$ ET 4 858,50 \$
	Low		X	556,00 \$	556,00 \$			ICI : 1 120 \$ à 4 448 \$ selon la codificaiton MRC
	Maniwaki		X	316,00 \$				ICI : 388,50 \$ à 12 241 \$ selon le nombre de litre /semaine
	Messines		X	196,50 \$				
	Montcerf-Lytton		X	227,00 \$	265,00 \$		455,00 \$	
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau		X	187,46 \$	468,35 \$	169,48 \$			